

# Contrôleur (F/H) assainissement collectif

Offre n° O074240319000090

Publiée le 19/03/2024



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** CDC USSES ET RHONE (CCUR)

24 place de l'orme

74910 Seyssel

**Site web de l'employeur :** <http://www.usse-et-rhone.fr>

**Lieu de travail :** CHENE-EN-SEMINE

**Poste à pourvoir le :** 21/05/2024

**Date limite de candidature :** 18/04/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

### Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Voirie et infrastructures > Eau et assainissement

**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint technique

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

**Métier(s) :** [Agent chargé de contrôle en assainissement collectif et non collectif](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

### Descriptif de l'emploi :

Vous travaillez à la Communauté de Communes Usse et Rhône (CCUR) comprenant 26 communes membres entre Ain et Haute-Savoie - 22 000 habitants, au service assainissements, comme contrôleur / contrôleuse assainissement collectif, sous l'autorité du responsable de service.

La CCUR est compétente en matière d'assainissement des eaux usées sur le territoire des 26 communes depuis le 1er janvier 2017. Elle assure en régie directe la collecte, le transport et le traitement des eaux usées.

### **Missions / conditions d'exercice :**

Missions techniques :

- Contrôle de raccordements des bâtis neufs et anciens au réseau d'assainissement des eaux usées

Missions administratives :

- Transmission d'informations aux partenaires et aux administrés
- Suivi, classement, organisation des dossiers papier et informatique
- Rédaction des rapports de contrôle

### **Profils recherchés :**

Diplôme de niveau Bac ou Bac+2 dans le domaine de l'environnement et le traitement des eaux.

Savoir-faire :

- Connaissance des bases de traitement des eaux usées
- Connaissance des techniques de base de construction des réseaux
- Notions de réglementation en matière de traitement de l'eau
- Connaissances en SIG, logiciels métiers (XMAP, R'SPANC...)
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel)
- Permis B obligatoire

Savoir-être :

- Etre capable de travailler en autonomie mais également en équipe
- Esprit d'initiative
- Réactivité, capacité d'adaptation
- Rigueur, organisation
- Etre sensibilisé(e) à l'environnement et à la protection des cours d'eau
- Aptitude physique aux missions de terrain

## Contact

**Contact :** 0450561530

### **Informations complémentaires :**

Rémunération : traitement de base + régime indemnitaire RIFSEEP (IFSE et CIA). Participation employeur contrats prévoyance et santé labellisés. Titre-repas. Adhésion CNAS. Véhicule de service.

Possibilité de temps partiel 80% ou 90%.

Envoyer votre lettre de motivation + CV + pour les agents publics : dernier arrêté de situation administrative + 2 derniers comptes-rendus d'entretien individuel à Monsieur le Président de la CCUR, 24 Place de l'Orme 74910 SEYSSEL.

Possibilité de candidater par mail : [rh@cc-ur.fr](mailto:rh@cc-ur.fr)

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o074240319000090-controleur-assainissement-collectif>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.